

## Projet de loi 56 pour soutenir les personnes proches aidantes : Un arc-en-ciel pour la proche aidance ?

**Montréal, le 12 juin 2020-** La Coalition pour la conciliation famille-travail-études accueille positivement le projet de loi 56 qui prévoit la mise en place d'une politique nationale en matière de proche aidance, incluant notamment la création d'un Observatoire et d'un Comité des partenaires.

« Toutefois, on ne peut passer sous silence l'absence de mesures financières suffisantes pour soutenir les structures proposées", a affirmé Sylvie Lévesque, porte-parole de la Coalition. "Le gouvernement oublie, encore une fois, les enjeux d'appauvrissement et de conciliation famille-travail-études des personnes proches aidantes. Nous notons aussi l'insuffisance des mesures concrètes de soutien par rapport aux services à domicile et de répit", a-t-elle ajouté.

La conciliation famille-travail-études est un défi de taille pour les personnes proches aidantes qui sont, en très grande majorité, des femmes. En ce sens, il s'avère nécessaire que le gouvernement reconnaisse la place prédominante que ces dernières occupent dans ces réalités. Plusieurs d'entre elles doivent réduire leurs heures de travail ou d'études, chercher un travail moins exigeant ou encore, se retirer du marché du travail ou de leur programme d'études pour se consacrer à leurs responsabilités d'aidants. Dans cette réalité complexe, renforcée souvent par différents systèmes d'oppression dont le racisme, non seulement les mesures d'accommodement sont laissées au bonvouloir des employeurs ou des établissements d'enseignement, mais les pertes reliées aux heures de travail réduites ou au retrait d'un emploi rémunéré peuvent varier de quelques centaines à plusieurs milliers de dollars par année.

La Coalition espère que le projet de loi 56 sera adopté à l'automne et compte participer aux consultations pour demander des modifications essentielles. Par ailleurs, puisqu'un éventuel plan d'action ne sera adopté qu'un an après l'entérinement de la Politique, la Coalition suggère l'accès immédiat à des mesures fiscales et à un soutien financier aux personnes proches aidantes ainsi que le renforcement des services de répit et de soutien à domicile.

## À propos de la CCFTÉ

La Coalition pour la conciliation famille-travail-études représente près de deux millions de femmes et d'hommes au Québec. Elle est composée des principales organisations syndicales québécoises et des organisations féministes, communautaires et populaires québécoises œuvrant à l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleuses et travailleurs tout comme des étudiant.e.s lordsqu'ils sont parents et/ou proches aidant.e.s

-30-

**Renseignements :** Sylvie Lévesque, de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, 514-710-6661